

*Réservation en ligne
des repas de la cantine*



Aujourd'hui

-  Un système de réservation **manuel** et **fastidieux**
-  Un système de réservation **à 30 jours** au tarif standard
-  Un système manuel **obsolète** pour 190 enfants en moyenne par jour aujourd'hui
-  Possibilité de payer en **chèque** ou en **espèces**

Rentrée 2018

-  Un système de réservation **en ligne** (version ordinateur et mobile), **facile** et **rapide**
-  Un système de réservation **à 7 jours** au tarif standard
-  Un système **moderne** qui évolue en même temps que le nombre d'enfants
-  Possibilité de payer **en ligne**, en **chèque** ou en **espèces**

La réservation en pratique



Une adresse internet à retenir

<https://mieussy.mesreservations.net>

(Version ordinateur ou mobile)



Un identifiant et un mot de passe

*Cet identifiant et ce mot de passe seront adresser par mail à chaque parent

*Ils seront modifiables dans votre espace après la première connexion

Page d'accueil Parents



Votre identifiant

Votre mot de passe

SE CONNECTER



DUFOUR Syvie 
[modifier mes codes d'accès](#)

INSCRIPTIONS

SUIVI FINANCIER

DOCUMENTS (PDF)

Bienvenue !



Modifier son identifiant et son mot de passe

 **DUFOUR Syvie** 
[modifier mes codes d'accès](#)

INSCRIPTIONS

Bienvenue !



Modifier mes codes d'accès personnels

Vous pouvez à tout moment modifier votre identifiant et votre mot de passe.

IDENTIFIANT

Mettre à jour

Minimum 5 caractères, sans espace

MOT DE PASSE

Mettre à jour

Minimum 8 caractères, une lettre et un chiffre

Inscriptions repas

 Choix de l'enfant

	DUFOUR Syvie  modifier mes codes d'accès	 INSCRIPTIONS	SUIVI FINANCIER	DOCUMENTS (PDF)
--	--	--	-----------------	-----------------

Bienvenue !

→ Planning des repas

Choix des jours

Choix du mois

Inscriptions de DUBOIS Lisa (F)

semaine du	14 mai	15 mai	16 mai	17 mai	18 mai
14 MAI 2018	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Restaurant Scolaire					

semaine du	21 mai	22 mai	23 mai	24 mai	25 mai
21 MAI 2018	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Restaurant Scolaire	✓	✓		✓	✓

semaine du	28 mai	29 mai	30 mai	31 mai	1 juin
28 MAI 2018	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Restaurant Scolaire					

semaine du	4 juin	5 juin	6 juin	7 juin	8 juin
4 JUIN 2018	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Restaurant Scolaire					

semaine du	11 juin	12 juin	13 juin	14 juin	15 juin
11 JUIN 2018	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Restaurant Scolaire	✓	✓		✓	✓

semaine du	18 juin	19 juin	20 juin	21 juin	22 juin
18 JUIN 2018	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Restaurant Scolaire					

MAI 2018
JUN 2018
JUILLET 2018

Compte pré-payé

Votre compte pré-payé couvre les inscriptions jusqu'au

28 mai 2018

Pour repousser cette date, alimentez votre compte pré-payé. **Ne tardez pas : les inscriptions non payées sont supprimées 10 jours avant la date.**

Effectuer un versement

Légende

- ✓ Inscription validée
- ✓ Sous réserve paiement à J-10
- Activité fermée
- ▤ Géré par une autre personne

Saisie rapide

Gagnez du temps en renseignant le planning de plusieurs semaines en une seule étape.

Démarrer la saisie rapide

→ *Alertes et délais*

- ★ *J-20 : 1^{ère} alerte si des repas réservés ne sont pas réglés*
- ★ *J-11 : 2^{ème} alerte si des repas réservés ne sont toujours pas réglés*
- ★ *J-10 : suppression des repas réservés non réglés*
- ★ *Le jeudi à 7h30 les réservations de la semaine suivante au tarif standard sont arrêtées*
- ★ *Les réservations de la semaine suivante, après le jeudi 7h30, seront toujours possibles mais au tarifs majorés*
- ★ *les réservations sont définitivement bloquées la veille de la prise du repas, à 7h30*

→ Outils

DOCUMENTS (0/1)

MAI 2018
JUN 2018
JUILLET 2018

Compte pré-payé

Votre compte pré-payé couvre les inscriptions jusqu'au
28 mai 2018

Pour repousser cette date, alimentez votre compte pré-payé. **Ne tardez pas : les inscriptions non payées sont supprimées 10 jours avant la date.**

Effectuer un versement

Légende

- ✓ Inscription validée
- ✓ Sous réserve paiement à J-10
- Activité fermée
- ▒ Géré par une autre personne

Saisie rapide

Gagnez du temps en renseignant le planning de plusieurs semaines en une seule étape.

Démarrer la saisie rapide

Compte pré payé

*Indique jusqu'à quelle date les repas de votre enfant sont couverts

*permet d'accéder au paiement

Légende

= mémo

Saisie rapide

permet de saisir rapidement une longue période

Saisie rapide

permet de saisir rapidement une longue période

De la semaine 14/05/2018 A la semaine (inclue) 14/05/2018

Une semaine sur deux

Pour l'activité Restaurant Scolaire

Action Appliquer le planning suivant

LUNDI MARDI MERCREDI JEUDI VENDREDI

Remarque : les jours de fermeture seront automatiquement exclus, vous n'avez pas à vous en soucier.

Appliquer

De la semaine 14/05/2018 A la semaine (inclue) 14/05/2018

Une semaine sur deux

Pour l'activité Restaurant Scolaire

Action

Appliquer le planning suivant

Recopier le planning de DURAND Léa (F)

LUNDI MARDI MERCREDI JEUDI VENDREDI

Remarque : les jours de fermeture seront automatiquement exclus, vous n'avez pas à vous en soucier.

Appliquer

Permet de recopier le planning d'un frère ou d'une sœur en un clic !

Paiement

 DUFOUR Syvie 
[modifier mes codes d'accès](#)

INSCRIPTIONS

 SUIVI FINANCIER

DOCUMENTS (PDF)

Bienvenue !

ou

MAI 2018
JUN 2018
JUILLET 2018

Compte pré-payé

Votre compte pré-payé couvre les inscriptions jusqu'au

28 mai 2018

Pour repousser cette date, alimentez votre compte pré-payé. **Ne tardez pas : les inscriptions non payées sont supprimées 10 jours avant la date.**

 [Effectuer un versement](#)

Possibilité d'impression de factures

Gestion des paiements et factures

RÉCAPITULATIF DES COÛTS ET DES PAIEMENTS

Mois	Coût	Reste à payer	Facture
juin 2018	41.60 €	41.60 €	-
mai 2018	10.40 €	10.40 €	-

EFFECTUER UN VERSEMENT PAR CB

Paiement en ligne sécurisé par le Trésor Public.
Vous pouvez alimenter votre compte pré-payé à tout moment, du montant de votre choix.
Attention : en fin d'année scolaire, le trop payé ne sera pas remboursé.

Effectuer un versement libre de €

Pour couvrir les inscriptions de mai :

Pour couvrir les inscriptions de mai + juin :



Historique de vos versements

Aucun versement n'a été effectué.
Pour que vos inscriptions soient validées, veuillez alimenter votre compte en utilisant le formulaire ci-contre.

Compte pré-payé

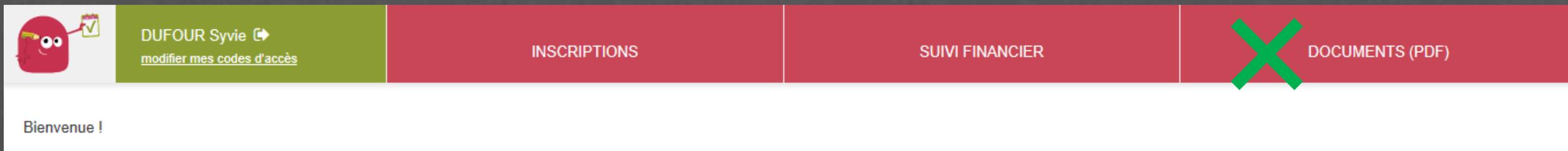
Votre compte pré-payé couvre les inscriptions jusqu'au

28 mai 2018



Paiement sécurisé par Tipi

Fiche de renseignements



Bienvenue !

*Vous pouvez consulter à tout moment votre fiche de renseignements.

*Pour tout changement, il sera nécessaire de l'imprimer, de corriger ou de modifier, et de la rapporter en mairie pour la rectification sur le logiciel

Première connexion

Il sera impératif, lors de votre première connexion, de l'imprimer et d'ajouter tous les renseignements manquants, avant de la déposer en mairie.

➔ Fiche de renseignements de parents en couple

<input checked="" type="checkbox"/> Couple					
Sexe	Nom	Prénom	Sexe	Nom (si différent)	Prénom
F	DURAND	Jeanne	M		Jean
E-mail			E-mail		
Tél. mobile	Tél. mobile PRO	Tél. fixe PRO	Tél. mobile	Tél. mobile PRO	Tél. fixe PRO
Tél. fixe DOMICILE	Tél. d'urgence	Informations sur le tél. d'urgence			
Adresse		Code Postal	Ville		
		74440	Mieussy		

➔ Fiche de renseignements de parents séparés

Couple

Sexe Nom Prénom

E-mail

Tél. mobile Tél. mobile PRO Tél. fixe PRO

Tél. fixe DOMICILE Tél. d'urgence Informations sur le tél. d'urgence

Adresse Code Postal Ville

Il sera nécessaire de fournir une copie de l'extrait d'acte de jugement concernant la garde de ou des enfants.



Ainsi chaque parent aura ses propres identifiants et ne pourra consulter et réserver que les jours de sa garde.

Les parents séparés sont invités à déposer l'extrait de jugement lors de la permanence du 9 juillet en mairie.

Rappels

- ✓ Le logiciel de réservation et de paiement en ligne sera opérationnel pour la rentrée 2018
- ✓ Vous pourrez effectuer :
 - soit la réservation et le paiement par CB en ligne
 - soit la réservation en ligne et le paiement par chèque ou espèces lors de permanences (les informations vous seront communiquées avant la rentrée par mail)

La réservation se fera uniquement en ligne !

➤ *Les enfants non-inscrits à la cantine dans les délais ne seront pas acceptés au sein de la cantine, mais seront confiés à leur professeur qui en aura alors la responsabilité*

De même qu'un enfant inscrit, mais ne se présentant pas à la cantine, alors que les parents ne l'auront pas désinscrit dans les délais, aura son repas facturé et non remboursé, dans les mêmes conditions qu'à l'heure actuelle

✓ Une permanence inscription et réservation cantine se tiendra **le lundi 9 juillet de 17 à 20 h**, dans la grande salle de la mairie.

Le personnel et des élus se tiendront à votre disposition pour tout renseignement.

Il est impératif pour **le 9 juillet** que vous fournissiez :

- L'extrait du jugement de garde pour les parents séparés
- La partie détachable du règlement de cantine, datée et signée, et prouvant ainsi que vous en avez pris connaissance (ainsi que votre ou vos enfants)

✓ N'hésitez pas à consulter le site de la commune. Vous y retrouverez, toutes ces informations, ainsi que le **règlement**, les **dates importantes**, et le **lien** vers le site de réservation. **Une feuille de route**, pour vous aider dans vos premiers pas sur ce nouveau système, sera également disponible.



Mot de la Mairie, personnel et élus

- *Le service de cantine est une prestation de service. Il n'y a rien d'obligatoire. Les petites communes ont de plus en plus de charges, mais s'engagent malgré tout à faire des efforts pour que les familles puissent être toutes prises en charge. Mieussy s'inscrit dans ces efforts et essaie de faciliter au mieux les démarches.*
- *Il est important également de rappeler que les enfants venant à la cantine, et leurs parents, ont l'obligation de respecter le règlement*



Il convient aussi de souligner que nous avons tout mis en œuvre pour qu'il y ait plus de souplesse au niveau des délais de réservation, mais que nous attendons en retour un engagement fort des parents quand au respect de ces nouveaux délais

Merci de votre attention...

Et rendez-vous le 9 juillet , de 17h à 20h

<https://mieussy.mesreservations.net>